



Communiqué

Tarbes, le 31 août 2017

RENTRÉE SCOLAIRE – SÉCURISATION DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

A l'occasion de la rentrée scolaire, la préfète des Hautes-Pyrénées tient à assurer la communauté éducative, les élèves et leurs familles de la pleine et entière mobilisation de l'État pour leur sûreté. Dans le contexte sécuritaire actuel, des mesures visant la sécurisation des établissements scolaires et une meilleure sensibilisation de tous les personnels, enseignants comme de sécurité, ont été adoptées.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été conduites conjointement par la préfète et l'Inspecteur d'académie sur l'année scolaire 2016-2017 :

- **La menace terroriste est prise en compte.** Un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) « attentat intrusion » a été réalisé pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires publics du département, et dans près de la moitié des établissements privés sous contrat et agricoles. 428 exercices PPMS ont été réalisés dans les écoles du département.
- **Les services de l'Éducation Nationale et les forces de sécurité sont mieux coordonnés.** Les écoles et établissements disposent désormais d'un correspondant « police-gendarmerie – sécurité de l'école » et d'un répertoire de coordonnées téléphoniques. Un référent sûreté départemental a été désigné auprès de l'Inspecteur d'académie.
- **L'éventualité d'une crise est anticipée.** Deux exercices de gestion de crise ont été organisés par la préfecture, les services de sécurité disposent des plans des locaux des établissements pour faciliter les interventions, des formations à la gestion de crise ont été dispensées aux personnels enseignants et des formations aux premiers secours aux élèves.
- **Les écoles et établissements scolaires sont sécurisés.** L'État a investi 47 895€ en 2016 pour la sécurisation de 6 écoles. Grâce à ces actions, l'État renforce par exemple les clôtures, portails et alarmes des écoles, et installe des portiers-vidéo.

L'État poursuit son action pour les années 2017 et 2018 afin d'assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'Éducation Nationale. 63 000€ ont déjà été investis sur 9 écoles et un collège pour leur sécurisation en 2017. Les actions se poursuivront jusque fin 2018. L'État se tient également aux côtés des collectivités territoriales pour les aider, en lien avec les forces de sécurité, à optimiser le dispositif de sécurité des écoles et établissements scolaires. Le référent sécurité disposera notamment de plus de temps pour conseiller écoles, établissements et collectivités à compter de cette rentrée.